



COMITE DES FETES DE SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du lundi 8 février 2016

Présents : Mesdames Follin, Tuna, Rambaud, Mesnage, Pruvet.
Messieurs Lefebvre, Leblanc, Guénet, Halotel, Queval, Cabrelli

Commission Municipale :

Excusés : Mesdames Jourde, Cadoret, Paviot
Messieurs Paviot, Saint, Bachelet

David Lefebvre ouvre la séance à 20h30. Nous regrettons qu'aucun représentant de la municipalité n'ait pu être présent lors de l'AG du comité des fêtes.

David Lefebvre a présenté **un rapport moral d'activités** de l'année 2015 qui a été élu à l'unanimité par vote à main levée.

Toutes les activités se sont bien passées et ont connu du succès.

Concernant la fête du village, l'expérience du cirque a été enrichissante mais le coût du spectacle et du repas s'est révélé plus onéreux que le prix demandé, par conséquent, nous ne sommes pas rentrés dans nos frais. Le feu d'artifice a été apprécié.

Cette année, pour la première fois, un salon de la puériculture a été organisé et celui-ci a bien fonctionné.

Le salon de la peinture reste une manifestation de qualité.

Le marché des Arts a eu moins de succès mais on peut s'interroger sur la pertinence de son emplacement ! Le marché de l'Avent a connu une fréquentation moins importante que l'année dernière.

René Cabrelli a exposé **le bilan financier en détail** qui a été voté à l'unanimité à main levée.

Les recettes se sont élevées à 11 250,35 euros

Les dépenses se sont élevées à – 12 026,88 euros

D'où un négatif de – 776,53 euros

Le revenu disponible du cdfêtes s'élève à 17 642,18 euros.

L'ATAR a sollicité le comité des fêtes pour le prêt d'un chapiteau le 27 mai. Ceci a été accepté à l'unanimité.

L'ATAR serait intéressé pour établir une convention avec le cdfêtes pour associer les bénéficiaires des manifestations. Elle diffuse fin février les manifestations et animations ouvertes au public.

Admission d'un nouveau membre au Comité des fêtes : Christian Queval

FETE DU VILLAGE LE 4 ET 5 JUIN 2016

Le projet du cdfêtes serait d'inviter **des producteurs fermiers** à vendre leurs produits et proposer des démonstrations. On peut solliciter les producteurs qui interviennent les mardis de juin. On pourrait demander au boulanger de St Martin s'il peut faire une démonstration de fabrication du pain.

Le cdfêtes pourrait se charger de **la buvette** (jus de pomme, cidre, bière locale) ou alors celle-ci peut être tenue par La Roumardière. La Roumardière a d'ailleurs proposé d'assurer la buvette lors des mardis nocturnes en échange d'une somme de mille euros pour le cdfêtes.

Le cdfêtes a le projet de proposer **un repas champêtre** installé sous les trois chapiteaux du cdfêtes et celui loué à un cirque (1 000 euros) qui offrirait une formule simple : cochon grillé ou brochettes de dinde et frites et dessert. Le repas serait facturé 15 euros et la boisson serait offerte aux enfants. Les tables et chaises devront être installées par les membres du cdfêtes et autres bénévoles.

Concernant **la foire à tout** de dimanche, le cdfêtes demandera à la mairie si elle peut, comme les autres années, enregistrer les inscriptions.

Afin d'informer les Boschervillais et habitants des communes avoisinantes des projets pour l'année 2016, le cdfêtes propose d'éditer **une brochure** présentant toutes les manifestations avec les dates et les tarifs agrémentée de photographies et d'en faire un tirage de 2 000 exemplaires environ. A été proposé que la première page soit réservée à la présentation du cdfêtes, les pages suivantes aux différentes manifestations à venir et que la dernière page présente les activités d'une autre association du village : Trait D'Union.

Ce projet a été voté à l'unanimité.

Cependant, après cette AG, une représentant de Trait d'union m'a informé qu'elle ne souhaitait plus diffuser les dates de leurs activités car cette brochure prochainement distribuée dans les communes environnantes attirerait trop de personnes en plus des parents d'élèves Boschervillais à leurs manifestations.

Une suggestion a été lancée par Christian Queval pour **animer davantage cette fête du village** : faire appel à des sonneurs de cors de chasse. Olivier Leblanc a des contacts à ce sujet.

Auriane Rambaud propose également de contacter Mireille Martini qui loue des jeux traditionnels en bois, exemple : jeu du palet, jeu de dames géant...

A faire : Olivier doit envoyer les contrats de l'Epi Bouquetot, du musicien et de l'association théâtrale à René Cabrelli.

Une estrade praticable sera prêtée par le Parc départemental pour le concert et Olivier a un contact pour bénéficier d'une Fiat qui permettrait le transport de l'estrade.

Nous vous invitons à la prochaine réunion **du jeudi 31 mars 2016 à 20h30 à la Grange.**

Le Président
David Lefebvre

La Secrétaire
Auriane Rambaud